

141

E 2001 (B) 8/8

*Le Ministre de Suisse à Stockholm, H. Schreiber,
au Chef du Département politique, G. Motta*

L

Stockholm, 14 décembre 1921

Votre lettre du 1^{er} décembre, a eu toute mon attention et j'ai profité de la première occasion qui m'en a été offerte pour entretenir M. Branting de la question du siège de la Société des Nations que de nouvelles intrigues tendraient à faire transférer à Vienne.

1. *Non reproduite. Dans cette lettre adressée par Motta aux Légations de Suisse dans les capitales européennes, le Chef du Département politique demandait aux ministres de Suisse de soulever incidemment et officieusement cette question de siège [de la SdN] au cours d'une de vos conver-*



M. Branting a eu connaissance de ces intrigues mais me dit ne les avoir pas prises au sérieux. Il croit qu'elles ont pris naissance au sein du Secrétariat de la Société des Nations dont certains éléments paraissent avoir une antipathie irréductible contre le séjour à Genève. Il se peut qu'une certaine insuffisance de l'installation, le coût élevé de la vie à Genève, une tendance du commerce genevois à surfaire les prix, les ressources limitées d'une petite ville aient alimenté ce mauvais vouloir qui aurait gagné même quelques membres de l'Assemblée Générale. La réputation de ville gaie qu'a Vienne, les ressources qu'elle offre en amusements, les palais dont elle dispose et l'état du change autrichien ont pu tenter quelques-uns et ces motifs auraient été voilés des considérations politiques que vous a signalées M. Chapuisat.

Sans les préciser M. Branting paraît admettre comme ayant quelque fondement quelques-unes des critiques adressées à la ville de Genève, mais avoir constaté une sérieuse amélioration lors de la seconde Assemblée Générale. Les avantages économiques que le transfert du Siège de la Société des Nations à Vienne apporterait à l'Autriche sont sans importance et les autres considérations politiques n'ont qu'une valeur momentanée et bien incertaine. D'autre part, la situation centrale de Genève, le fait qu'elle se trouve en pays neutre, l'ordre et la sécurité politiques qui y règnent, l'atmosphère d'impartialité qu'on y respire, toutes choses qui favorisent un travail intense et fécond paraissent à M. Branting militer si fort pour le maintien du Siège de la Société des Nations qu'il faudrait, pour légitimer un transfert, des raisons autrement convaincantes que celles qu'on a pu donner jusqu'ici.

On peut donc admettre que M. Branting s'opposerait avec énergie à toute proposition de déplacement, si l'énergie est dans son tempérament et s'il ne faut pas craindre qu'il puisse être tenté par des marchandages où son opportunisme trouverait un avantage immédiat, ou se montre trop sensible à des influences étrangères. Il est certainement sincère aujourd'hui, mais la manière dont il envisage les intérêts supérieurs de la Société des Nations peut varier.

Permettez-moi d'ajouter quelques considérations personnelles. On loue très généralement à l'étranger le caractère sérieux des Suisses, mais souvent aussi on nous trouve un peu lourds, austères ou pédants et, disons le mot, ennuyeux. Dans les grands congrès internationaux, les délégués de tous les pays du monde, enlevés à leurs habitudes — qu'ils se sont faites souvent dans de grandes villes mondaines et brillantes —, ont besoin de distractions variées. Peut-être bien qu'un moyen très

sations avec l'un des représentants du Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité. Peut-être la réponse que vous obtiendrez nous permettrait-elle d'établir par voie de déduction ce qu'il peut y avoir de réel et de fondé dans les rumeurs, sinon consistantes, du moins assez confuses qui commencent à courir le monde. (E 2001 (B) 8/8). *Pour la réponse en provenance d'autres capitales, la lettre du Ministre à Rome, Wagnière, du 16 décembre 1921 n'a rien de particulier à signaler, tandis que le Ministre à La Haye, de Pury, transmet des extraits de la presse hollandaise. Pour les réactions en Angleterre, cf. n° 155.*

Une notice interne du 12 janvier 1922 intitulée: Attaques dirigées contre le siège de la Société des Nations qui commente les diverses réponses conclut: Ceux de nos ministres qui ont eu l'occasion de s'entretenir avec certaines personnalités du coût de la vie à Genève, arrivent en somme tous à la même conclusion, à savoir qu'il faut continuer à exercer une pression sur les hôtels, les magasins et les garages de Genève pour les amener à réduire leurs exigences (E 2001 (B) 8/8).

15 DÉCEMBRE 1921

385

efficace pour Genève de garder le Siège de la Société des Nations serait tout simplement de s'appliquer à amuser ces messieurs, à leur ouvrir des salons qui soient le moins possible ceux du «monde où l'on s'ennuie», à leur offrir les plaisirs de la table, de l'esprit et d'autres aussi variés que le permet le bon goût et l'ingéniosité des Genevois.